

DEC123060DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Claudine Schmidt-Lainé,
Directrice de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des systèmes

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°111597DAJ du 25 juillet 2011 portant nomination de Mme Claudine Schmidt-Lainé aux fonctions de Directrice de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des systèmes ;

Vu le projet de lettre d'intention portant sur la création du collegium « Smart sYstems for a better LiF – SMYLE » entre l'Université de Franche-Comté, l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et Microtechniques de Besançon, l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard, l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et le CNRS,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à Mme Claudine Schmidt-Lainé, Directrice de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des systèmes, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la lettre d'intention portant sur la création du collegium « Smart sYstems for a better LiF – SMYLE » entre l'Université de Franche-Comté, l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et Microtechniques de Besançon, l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard, l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 décembre 2012

Alain Fuchs